

# Réussir son vide-maison : le plan d'action complet

---

## Démarches administratives obligatoires

- Déposer le formulaire Cerfa n°13939\*01 auprès de la mairie de votre commune au moins 15 jours avant la date de l'événement.
- Respecter la limite légale de deux ventes au déballage par an pour éviter toute requalification en activité commerciale.

## Préparation et valorisation des objets

- Appliquer une règle de décote de 50% à 70% de la valeur d'achat initiale pour les objets en excellent état.
- Utiliser des gommettes de couleurs différentes pour marquer les prix, garantissant un étiquetage rapide et lisible.
- Regrouper les objets par catégories (vaisselle, jouets, livres, vêtements) pour faciliter la circulation des visiteurs.

## Communication et visibilité

- Publier l'annonce sur des plateformes spécialisées comme vide-greniers.org au moins 2 à 3 semaines avant la date.
- Installer des panneaux de signalisation simples (flèche + nom de rue/maison) aux intersections proches pour guider les acheteurs.

## Logistique pour le jour J

- Préparer une caisse de monnaie (float) de 50€ à 100€ composée de pièces de 0,50€, 1€, 2€ et de billets de 5€ et 10€.
- Constituer un kit logistique comprenant : sacs de transport, rouleau d'adhésif, calculatrice et une lampe torche pour les installations matinales.